

PAM/PNUE
Athènes, 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. À l'invitation du Gouvernement de la Turquie et en concertation avec le Président et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion du Bureau se tiendrait les 18 et 19 juin 2009, à l'Hôtel Golden Park, rue Lamartine, No. 24, Taksim, Istanbul, Turquie (tel. +90 212 3614141, fax. +90 212 3615740).
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le jeudi 18 juin 2009 à 9h30, par le Président du Bureau.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/69/1.
5. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation simultanée en anglais, arabe et français sera assuré à toutes les séances.
6. Il est prévu que le Bureau abordera tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours de la journée et demie que durera sa réunion, y compris l'adoption d'un relevé de décisions. Il est envisagé de clore la réunion le 19 juin vers 13 heures. Le rapport de la réunion sera rédigé par le Secrétariat ultérieurement et distribué aux membres du Bureau pour observations et approbation avant finalisation.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées de janvier à juin 2009

7. Le Chargé d'affaires et la Coordinatrice adjointe du PAM présenteront le document UNEP/BUR/69/3 *"Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées de janvier à juin 2009"*.
8. La réunion sera invitée à formuler des observations et à prendre note des progrès accomplis dans l'exécution des activités et des résultats obtenus.

Point 4 de l'ordre du jour Questions spécifiques

9. Le Chargé d'affaires et la Coordinatrice adjointe du PAM présenteront le document UNEP/BUR/69/4 sur les questions spécifiques.
10. Le Bureau sera invité à avoir un échange de vues sur un certain nombre de questions importantes, à savoir notamment:

- a. *Relation entre le Comité de respect des obligations et la réunion des Points focaux du PAM*
- b. *Aspects institutionnels de l'application du Document sur la gouvernance en ce qui concerne les accords de pays hôte, les mandats des composantes du PAM et d'autres questions*
- c. *Mise au courant des développements relatifs à la coopération régionale*
- d. *Préparation de la Seizième réunion des Parties contractantes*
- e. *Proposition sur les nouveaux membres de la CMDD*
- f. *Principaux résultats de l'évaluation de la coopération et du partenariat PAM/Société civile*
- g. *Principales directions du programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2010-2011*
- h. *Application des recommandations de l'audit de performance et de gestion financière du PAM/PNUE*
- i. *Mesures et programmes nouveaux "juridiquement contraignants" conformément à l'article 15 du Protocole "tellurique" révisé en vue d'appliquer une approche différente concernant la réduction de la pollution provenant d'activités situées à terre*
- j. *Ventilation des activités du PAM selon l'aire de répartition géographique.*

11. Suite à la demande du Bureau à sa dernière réunion, le MED POL a préparé un document sur "les mesures et programmes nouveaux "juridiquement contraignants" conformément à l'article 15 du Protocole "tellurique" révisé en vue d'appliquer une approche différente concernant la réduction de la pollution provenant d'activités situées à terre", qui sera présenté sous la cote UNEP/BUR/69/Inf.9.

12. La réunion, après en avoir délibéré, sera appelée à fournir au Secrétariat des orientations, s'il y a lieu, et à se prononcer.

Point 5 de l'ordre du jour **Questions diverses**

13. La réunion examinera les autres questions qui pourraient être soulevées au cours de ses travaux.

Point 6 de l'ordre du jour: **Conclusions et décisions**

14. Le Secrétariat soumettra un relevé de décisions pour adoption. Le rapport de la réunion sera adressé aux membres du Bureau à un stade ultérieur, pour adoption.

Point 7 de l'ordre du jour: **Clôture de la réunion**

15. La clôture de la réunion sera prononcée par le Président du Bureau le vendredi 19 juin 2009 vers 13 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Jeudi 18 juin 2009			
9h30	1) Ouverture de la réunion 2) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	Président du Bureau	Documents de travail UNEP/BUR/69/1 UNEP/BUR/69/2/corr.
10h	3) Rapport d'avancement du Secrétariat pour les activités menées de janvier à juin 2009 Questions juridiques, Dispositions institutionnelles et coordination Application de l'approche écosystémique Coopération et partenariat	Chargé d'affaires Membres du Bureau	Documents de travail UNEP/BUR/69/3 Pages 1-20
11h	<i>Pause café</i>		
11h30	3) Rapport d'avancement du Secrétariat CMDD/application de la SMDD Information et communication Questions financières et questions concernant le personnel	Chargé d'affaires et membres du Bureau	Document de travail UNEP/BUR/69/3 Pages 21-30
13h	<i>Pause déjeuner</i>		
15h	3) Rapport d'avancement du Secrétariat Composantes du PAM	Chargé d'affaires et membres du Bureau	Document de travail UNEP/BUR/69/3 Pages 31-132
16h30	<i>Pause café</i>		
17.00	3) Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (points 1,2,3,4,5,6)	Chargé d'affaires et membres du Bureau	Document de travail UNEP/BUR/69/4 Deuxième réunion du Comité de respect des obligations UNEP/BUR/69/Inf.3 UNEP/BUR/69/Inf.4
Vendredi 19 juin 2009			
9h30	4) Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (suite, points 7,8,9,10) Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau 4) Questions diverses	Chargé d'affaires et membres du Bureau	Document de travail UNE/BUR/69/4 UNEP/BUR/69/Inf.7 UNEP/BUR/69/Inf.8 UNEP/BUR/69/Inf.9
11h	<i>Pause café</i>		
11h30	5) Conclusions et décisions 7) Clôture de la réunion		Par le Président du Bureau